

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Nombre de conseillers En exercice : 13 Présent : 12 Procuration : 1 Votants : 12</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le 12 avril Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean - Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : M. DUCHEMIN Vincent <u>Date de convocation</u> : 7 avril 2023</p>
<p><u>Réf</u> : 2327</p> <p><u>OBJET</u> : BUDGETS PRIMITIS 2023 (Principal, Touristique, Eau et assainissement, Forêt et agricole, parking souterrain, maison funéraire)</p>	<p><u>Présents</u> : M. MUFFAT Michel - Mme QUOEX Valérie - M. DENNE Jean – Claude - Mme MCQUADE Alisha - Mme MICHAUD Sonia M. COCCOZ Patrick - M. GAILLARD Guy - M. ROSSET André - Mme TAVERNIER Marie -Laure - M. BRAIZE Richard - M. DUCHEMIN Vincent - Mme SIBIL Christine</p> <p><u>Absents ou excusés</u> : Mme MICHAUD Carole</p> <p><u>Procuration</u> : Mme MICHAUD Carole à Mme QUOEX Valérie</p>

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

VU les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 et M4 applicable au 1er janvier 2023.

Monsieur le Maire, après avis de la commission finances et présentation par Mme Sonia MICHAUD, demande au conseil municipal d'adopter les budgets 2023 : **(PRINCIPAL, TOURISTIQUE, EAU ET ASSAINISSEMENT, FORET ET AGRICOLE, PARKING SOUTERRAIN, MAISON FUNERAIRE)**.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

- **ADOpte**, les budgets 2023 **(PRINCIPAL, TOURISTIQUE, EAU ET ASSAINISSEMENT, FORET ET AGRICOLE, PARKING SOUTERRAIN, MAISON FUNERAIRE)**, **COMME INDIQUE DANS LE DOCUMENTS JOINT**

Le secrétaire de séance
DUCHEMIN Vincent

Le Maire
DENNE Jean – Claude

Montriond le, 12 avril 2023

Ainsi fait et délibéré à Montriond les jour, mois et an que dessus.
Certifié exécutoire

